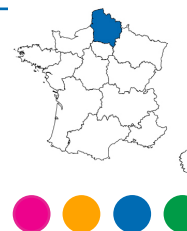


Etudes et analyses - Fiche agricole

n°14 - novembre 2017



Le Scot Lens-Liévin-Hénin-Carvin



Le territoire du Scot Lens-Liévin-Hénin-Carvin comprend :

- la Communauté de Communes de Lens-Liévin (36 communes)
- la Communauté d'agglomération de Hénin-Carvin (14 communes)

Soit: 50 communes

Le territoire agricole

	Nbre d'exploitations		SAU cultivée		SAU moy	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010
CA d'Hénin-Carvin	80	63	4 300	3 731	53,7	59,2
CA de Lens-Liévin	215	160	11 130	10 328	51,8	64,6
Scot	295	223	15 430	14 059	52,3	72,1
Département du Pas-de-Calais	9 222	6 598	476 527	463 513	51,7	70,3

Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

Au total, 50 communes couvrent l'ensemble du périmètre du Scot Lens-Liévin-Hénin-Carvin, soit un bassin de vie de 368 900 habitants (2010) et une surface de 352 km²

Pour la région de l'Artois, le prix des terres et prés libres non bâtis est de l'ordre de 13 080 € en 2015 (prix moyens triennaux en € courants/an). L'évolution 2015/2016 est de +5% (pour le département du Pas-de-Calais : 13 160 € et une évolution de +6%).

Pour les terres et prés loués non bâtis, le cours s'élève à 5 580 € en 2015 et l'évolution 2015/2016 est de +6% (5 208 € et +4% pour le département) (Source: SAFER - SSP - Terres d'Europe - Scafr).

Répartition de la SAU selon le mode de faire valoir (%)

	Terres prises en location auprès de tiers	Terres prises en location auprès des associés	Faire valoir direct	Autres
Scot Lens-Liévin-Hénin-Carvin	79 %	3 %	16 %	2%

Source : Agreste - DRAAF - Recensement agricole 2010



Exploitations et systèmes de production

La structure juridique des exploitations

Nbre d'exploit. selon le statut juridique de l'exploitation				
	Individuelle	GAEC	EARL	Autres
CA d'Hénin-Carvin	50	3	8	4
CA de Lens - Liévin	109	20	27	7
Scot	159	23	35	11
en %	69,7	10,1	15,4	4,8
Département du Pas-de-Calais (en %)	63,4	10,4	20,3	5,9

Source : Agreste - DRAAF - Recensement agricole 2010

Répartition des exploitations selon leur dimension économique

Répartition (en %)	Petites	Moyennes	Grandes
Département du Pas-de-Calais	18,9	29,2	52,0
Territoire du SCOT	18,0	34,6	47,4
CA d'Hénin-Carvin	24,6	27,7	47,7
CA de Lens - Liévin	15,3	37,4	47,2

Source : Agreste - DRAAF - Recensement agricole 2010

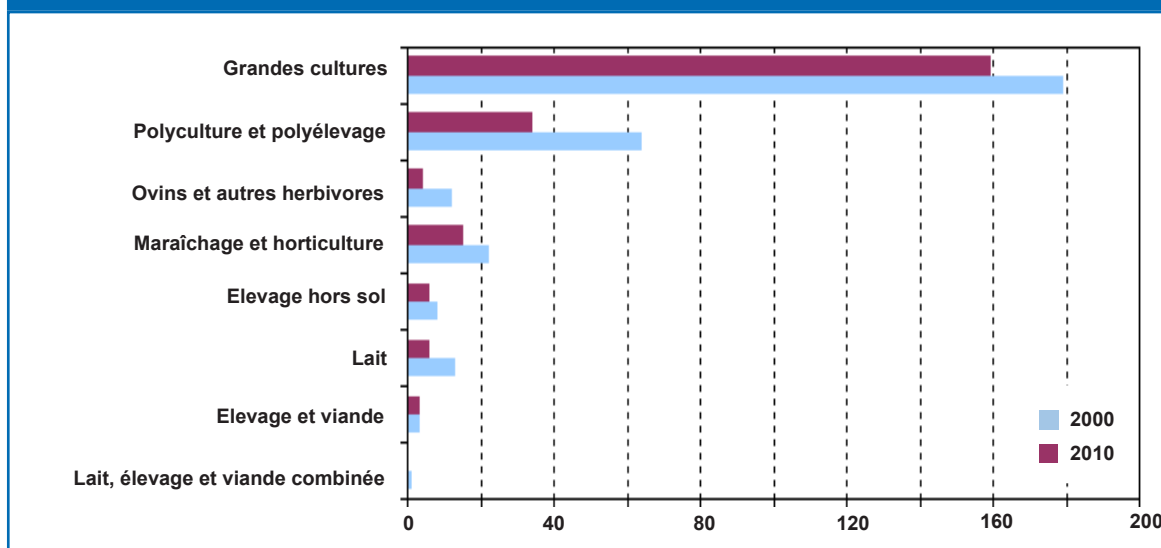
Classées selon leur dimension économique (en fonction de la Production Brute Standard - PBS), 47,4% sont des grandes exploitations (PBS supérieure à 100 000 euros). Ce taux est inférieur à la moyenne départementale.

Répartition et évolution des exploitations selon leur OTEX (%)

	Territoire du Scot Lens-Liévin-Henin-Carvin			Département du Pas-de-Calais		
	Pourcentage		Evol. 2010/2000	Pourcentage		Evol. 2010/2000
	2000	2010	2000	2000	2010	2000
Exploitations de grandes cultures	59,3	69,7	-11,2	34,6	44,8	-6,4
Exploitations de polyculture - polyélevage	21,2	14,9	-46,9	24,6	21,7	-36,4
Exploitations de bovins lait	4,3	2,6	-53,8	18,3	16,1	-36,6
Exploitations d'élevage et viande	1,0	1,3	0,0	3,0	2,6	-35,7
Exploitations mixtes	0,3	0,0	-100,0	3,0	2,9	-31,7
Exploitations d'ovins et autres herbivores	4,0	1,8	-66,7	7,5	4,6	-55,7
Exploitations d'élevage hors sol	2,6	2,6	-25,0	5,3	4,2	-42,9
Exploitations non classées	-	0,4	-	0,2	0,4	240,0
Exploitations de maraîchage et d'horticulture	7,3	6,6	-31,8	3,5	2,6	-45,7

Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

Nombre d'exploitations par OTEX

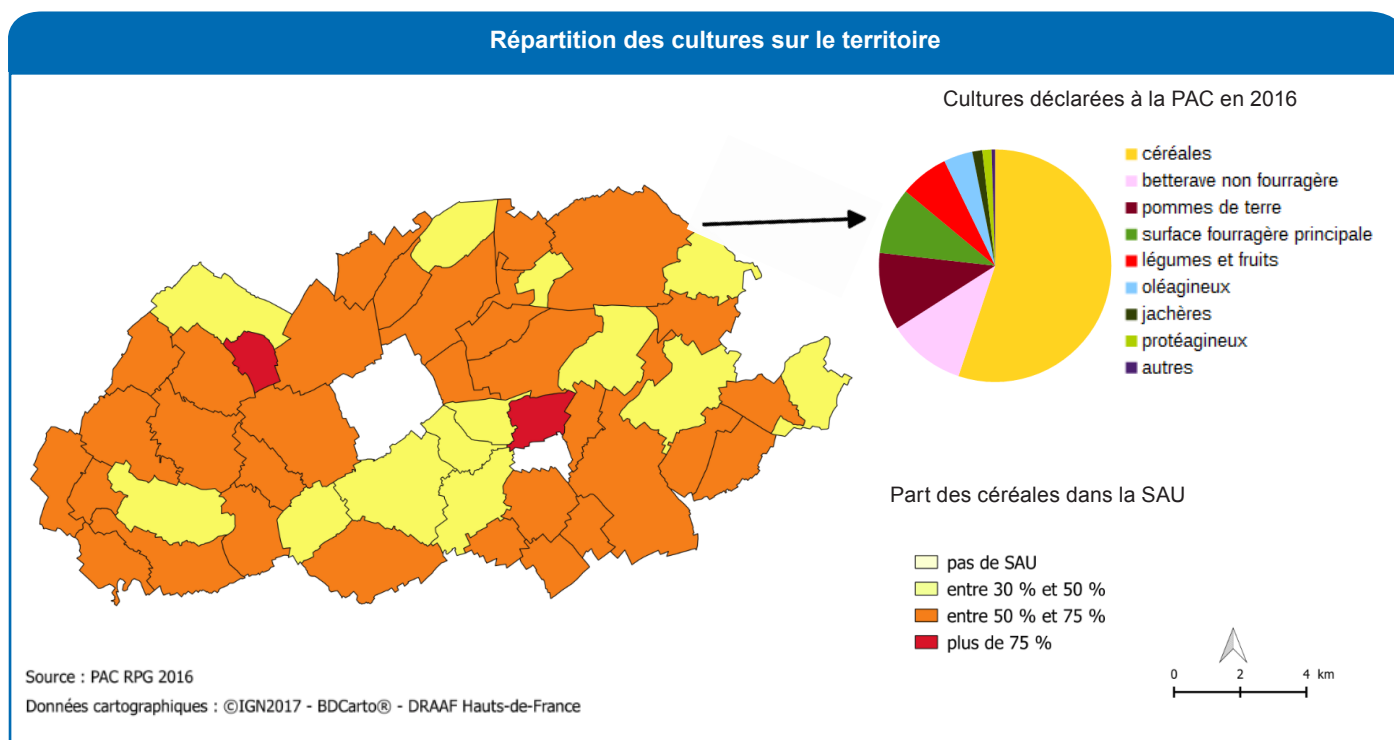


Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

Typologie de cultures

Répartition et évolution des cultures							
	Nombre d'exploitations			Surface Agricole Utilisée			Part département (%)
	en ayant en 2000	en ayant en 2010	Evolution (%)	en 2000 (ha)	en 2010 (ha)	Evolution (%)	
Terres labourables	264	212	-19,7	14 603,2	13 338,6	-8,7	3,5
Céréales	259	202	-22,0	7 896,0	7 840,6	-0,7	3,5
Blé tendre	254	199	-21,7	6 481,7	6 123,3	-5,5	3,6
Oléagineux	23	50	117,4	105,2	380,9	261,9	2,5
Protéagineux	168	109	-35,1	1 073,5	714,5	-33,4	6,7
Betteraves industrielles	210	134	-36,2	1 742,8	1 396,6	-19,9	4,0
Pommes de terre de conservation	157	112	-28,7	1 097,8	1 326,1	20,8	7,9
Surfaces toujours en herbe	143	96	-32,9	795,1	677,3	-14,8	0,8
Fourrages et STH	158	105	-33,5	1 583,5	1 313,4	-17,1	1,0

Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010



Cheptel

Elevage en nombre d'exploitations et de têtes								
	Nombre d'exploitations				Nombre de têtes			
	en ayant en 2000	en ayant en 2010	Evol.(%)	% dép.	en 2000	en 2010	Evol.(%)	% dép.
Vaches laitières	63	38	-39,7	1,6	1 657	1 154	-30,4	1,1
Vaches à viande	38	27	-28,9	1,6	528	398	-24,6	1,1
Equidés	37	9	-75,7	1,5	295	194	-34,2	3,9
Caprins	-	-	-	-	5	-	-	-
Ovins	11	4	-63,6	1,1	440	923	109,8	3,2
Porcins	19	6	-68,4	1,8	4 921	4 686	-4,8	2,9
Poules pondeuses d'oeufs de consommation	69	15	-78,3	3,1	314 785	438 159	39,2	51,8

Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

Circuits courts - Diversification - Agriculture biologique

62 exploitations commercialisent en circuits courts en 2010, soit près de 27% des exploitations du Scot LLHC
 - 38,5 % sur la CA d'Hénin-Carvin
 - 22,7 % sur la CA de Lens-Liévin,

Cette tendance est supérieure à la moyenne départementale (16,2 %).

La vente à la ferme est le circuit court dominant et représente 82 % des transactions.

24 exploitations (10,5 %) pratiquent une activité de diversification.

Il s'agit majoritairement d'activité de loisirs pour 6 exploitations ou encore d'hébergement, activité de diversification en nom propre pour 4 exploitations.

4 exploitations sont converties à l'agriculture biologique en 2010 au recensement agricole pour 164 ha.

La tendance relevée pour le département du Pas de Calais en 2010 est de 93 exploitations converties à l'agriculture bio pour 2 507 Ha.

Au RPG 2015, la SAU déclarée en bio est de 195,6 Ha composée de 186,1 Ha de terres arables et de 9,5 Ha de prairies permanentes.

Emploi agricole

Répartition des Unités de travail annuel				
Unité de travail annuel	CA d'Hénin-Carvin	CA de Lens-Liévin	Scot Lens-Liévin-Hénin-Carvin	Part du territoire dans le département
Chefs et coexploitants	51,1	146,3	197,4	3,6
Coexploitants	6,4	32,4	38,8	2,5
Conjoints non coexploitants	11,0	17,5	28,5	2,8
Autres actifs de la MO familiale	5,8	5,9	11,6	2,3
Salariés permanents (hors MO familiale)	30,5	35,5	66,0	4,5
Saisonniers, occasionnels	3,8	10,8	14,5	1,3
Autres	1,4	3,6	5,0	4,2
Total	109,9	251,9	361,7	3,2
UTA moyen	1,7	1,5	1,6	

Source : Agreste - DRAAF - Recensement agricole 2010

Répartition du travail homme-femme, famille - hors famille et tranches d'âge									
	Nombre d'exploitations			Nombre de personnes			Unités de travail annuel (UTA)		
	2000	2010	Evol. %	2000	2010	Evol.%	2000	2010	Evol.%
Chef d'exploitation et co-exploitants	302	228	-25	340	275	-19	269	237	-12
<i>dont Hommes</i>	267	194	-27	290	217	-25	244	192	-21
<i>dont Femmes</i>	49	56	14	50	58	16	25	45	80
<i>moins de 40 ans</i>	80	44	-45	90	46	-49	78	39	-50
<i>de 40 ans à 60 ans</i>	207	168	-19	214	191	-11	171	166	-3
<i>60 ans et plus</i>	27	38	41	36	38	6	20	32	60
Salariés permanents hors famille	42	44	5	66	81	23	54	66	22
<i>dont hommes</i>	40	37	-8	55	56	2	47	48	2
<i>dont femmes</i>	3	13	333	11	25	127	7	18	157
<i>moins de 40 ans</i>	31	32	3	43	43	0	36	35	-3
<i>de 40 ans ou plus</i>	19	23	21	23	38	65	10	31	210

Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

Note de lecture: **228** exploitations en 2010 ont un chef d'exploitation et co-exploitants. Parmi ces 228 exploitations, 194 ont au moins un chef d'exploitation homme, 56 ont au moins un chef d'exploitation femme, 22 ont des chefs d'exploitations homme et femme (194+56-228).

Industries Agro-Alimentaires

Fin 2015, (Source INSEE-CLAP), 2 700 personnes sont employées dans les 74 établissements du Scot de Lens-liévin Hénin-Carvin. Parmi ceux-ci, figurent :

- l'établissement MC CAIN ALIMENTAIRE à Harnes spécialisé dans la transformation et conservation de pommes de terre (entre 500 et 1 000 salariés);

- l'établissement CARREFOUR SUPPLY CHAIN à Vendin-le-Vieil spécialisé dans le commerce de gros (interentreprises) de produits alimentaires (entre 250 et 500 salariés);

- l'établissement FROMAGERIE LE CENTURION à Libercourt spécialisé dans le commerce de gros de produits laitiers (entre 100 et 250 salariés);

Installation et succession

Successions envisagées pour les chefs d'exploitation nés en 1960 ou avant			
	CA d'Hénin-Carvin	CA de Lens - Liévin	Scot
Non concerné	21	69	90
Ne sait pas	12	49	61
Reprise par le coexploitant	s	s	s
Reprise par membre de la famille qui dirige une autre exploitation	s	s	s
Membre de la famille travaillant dans une autre exploitation	9	13	22
Membre de la famille ne travaillant pas dans une autre exploitation	3	4	7
Successeur dirigeant une autre exploitation	s	s	s
Successeur travaillant dans une autre exploitation	s	s	s
Successeur ne travaillant pas dans une autre exploitation	s	s	s
Pas de successeur connu, l'exploitation va disparaître	17	23	40
Total	65	163	228

Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2010

Définitions

Localisation : les données se rapportent aux exploitations ayant leur siège sur la zone considérée.

Géographie : les données sont présentées selon la géographie 2010. En cas de fusion de communes entre deux recensements, les données communales ont été reconstituées par somme des données antérieures des communes fusionnées. En cas de scission de commune, les données ne sont pas comparables. Les cas de modification sont signalés dans la colonne modification.

Champ des données des recensements agricoles : ensemble des exploitations hors structures collectives.

Exploitation agricole : unité économique qui participe à la production agricole, qui atteint une certaine dimension (1 hectare de superficie agricole utilisée ou 20 ares de cultures spécialisées ou 1 vache ou 6 brebis-mères ou une production supérieure à 5 veaux de batterie...) et de gestion courante indépendante.

Taille des exploitations (petites, moyennes, grandes) : Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent de valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer selon leur taille : les petites ont une PBS inférieure à 25 000 €, les moyennes une PBS comprise entre 25 000 et moins de 100 000 €, les grandes atteignent ou dépassent 100 000 €.

Otex : Orientation technico-économique des exploitations agricoles. La contribution de chaque culture et cheptel permet de classer l'exploitation agricole dans une orientation technico-économique (Otex) selon sa production principale.

Unité de travail annuel : mesure en équivalent temps complet du volume de travail fourni par les chefs d'exploitations et coexploitants, les personnes de la famille, les salariés permanents, les salariés saisonniers et par les entreprises de travaux agricoles intervenant sur l'exploitation. Cette notion est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production et non une mesure de l'emploi sur les exploitations agricoles.

Superficie agricole utilisée : superficies des terres labourables, superficies des cultures permanentes, superficies toujours en herbe, superficies de légumes, fleurs et autres superficies cultivées de l'exploitation agricole.

Superficie en terres labourables : superficie en céréales, cultures industrielles, légumes secs et protéagineux, fourrages (hors superficie toujours en herbe), tubercules, légumes de plein champ, jachères.

Superficie toujours en herbe : prairies naturelles ou semées depuis six ans ou plus.

Superficie fourragère principale : Somme des fourrages et des superficies toujours en herbe.

Unité gros bétail tous aliments (UGBTA) : Unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. On définit des équivalences basées sur les besoins alimentaires de ces animaux. Par définition, 1 vache de 600 kg produisant 3 000 litres de lait par an = 1,45 UGB ; 1 veau de boucherie = 0,6 UGB ; 1 truie = 0,21 UGB ; un poulet de chair = 0,011 UGB ; une poule pondeuse d'oeuf de consommation = 0,014 ... Comme pour la SAU, toutes les UGB sont ramenées au siège de l'exploitation.

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts-de-France

Service régional de l'information statistique et économique

518, rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 Amiens cedex 3 - Tél. 03 22 33 55 50

Courriel : srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr



- Directeur Régional : Luc MAURER
- Directeur de publication : Grégory BOINEL
- Rédaction : Anne-Sophie DELSAUX
- Composition : Monique LECUT

- Cartographie : Rémi SANTER
- Impression : Srise Hauts-de-France
- © Agreste 2017